

Catégorie : A
Cadre d'emploi : Attaché
Fonctions : Chargé-e de concertation

IFSE niveau : 7
Majoration d'encadrement : non

Référence à rappeler : IE 2507
Date limite d'envoi des candidatures : 6 septembre 2020

Contexte : La Ville de Grenoble poursuit une démarche ayant pour objectif de conduire plus fortement les politiques de développement et de cohésion sociale, en rapport avec les besoins des différents secteurs de la ville.

Il s'agit à la fois de travailler à une action publique globale qui dépasse les logiques de silos et s'adapte aux enjeux territoriaux mais aussi d'agir sur la capacité à entendre et prendre en compte des problématiques issues des citoyen-nes de la société civile et de soutenir des démarches collectives d'actions, de projets, d'organisation....

Cette démarche prend notamment appui sur :

- L'existence d'un projet de territoire élaboré par les services de la Ville et du CCAS. Le projet de territoire, outil de travail transversal, de suivi et de débat dans la durée, permet de hiérarchiser des priorités d'intervention de la Ville et de positionner l'action des services municipaux en mode projet.
- L'identification d'une mission de direction de territoire dans chaque secteur de la ville, en charge de conduire ce projet de territoire.
- Le fonctionnement de 10 Maisons des Habitant-es dont la vocation principale consiste à favoriser l'initiative locale et l'accès aux droits.
- Le fonctionnement de directions de projets en charge de renforcer la capacité d'expertise et de support sur des thématiques clés, de piloter des projets en matière d'accès aux droits, de développement social, de démocratie locale et d'animer les réseaux de professionnel-les sur les secteurs, afin de conforter et d'appuyer les directions de territoire.
- La création récente d'un service espace public et citoyenneté, appui aux territoires sur la conception de projets et démarches alliant nouveaux usages de l'espace public et nouveaux modes d'intervention.

C'est au sein de la direction de Territoire du secteur 1 que s'inscrit le poste de chargé-e de concertation.

Sous la responsabilité de la directrice de territoire, il/elle contribue à une ville plus participative et plus citoyenne.

- Selon les priorités infra-secteur ou municipales, il/elle agit pour développer des espaces de participation citoyenne et des modes de co-production de l'action publique.
- Il/elle apporte une expertise sur la mise en place des démarches participatives adaptées aux problématiques identifiées et soutient concrètement leur mise en œuvre.
- Il/elle peut également animer des actions, des projets, des instances à l'échelle du territoire d'intervention dans lequel il/elle agit.

Missions

- » Concevoir des stratégies de concertation opérationnelle en lien avec la directrice de territoire, qui anime une équipe de cadres composée du responsable de la MDH Chorier Berriat et l'Agente de Développement Local (objet de la concertation, public visé, modalités de concertation, plan de communication).
- » Mettre en œuvre des démarches (logistique, animation, suivi des réunions, traçabilité des démarches, outils d'animation et de présentation) avec une priorité accordée au contact direct avec les habitant-es et à la mobilisation des publics très éloignés des processus participatifs en lien avec l'ADL.
- » Préparer et suivre des événementiels dans le cadre du projet de territoire.

- » Assurer le volet intégration au territoire des projets votés au budget participatif et qui concernent le secteur 1.
- » Etre référent et garant des informations liées au territoire, notamment la mise à jour des pages secteurs du site web de la Ville de Grenoble et la diffusion mensuelle des temps forts du territoire auprès des habitant-es et partenaires.
- » Développer des stratégies et outils de mobilisation et des outils de communication au service de ces projets.
- » Contribuer à une veille sur les pratiques de démocratie locale : outils et initiatives de la participation des habitants, en général et sur Grenoble en particulier, agir comme personne ressource.
- » Etablir des contacts avec un réseau d'acteurs locaux pour encourager une plus grande participation, animer ce réseau à l'échelle du territoire du secteur 1, en particulier auprès des instances de démocratie participative : unions de quartier, conseils citoyens, collectifs d'habitant-es, etc.

Conduite de projet

- » il/elle contribue aux choix stratégiques et aux options sur la mise en œuvre de démarches de démocratie locale au sein du secteur 1.
- » Il/elle analyse un contexte social, compréhension des enjeux locaux, ...
- » Il/elle est en position d'écoute, de veille ;
- » Il/elle élabore une méthodologie adaptée, un plan d'actions ;
- » Il/elle pilote et conduit des projets dans leur réalisation ;
- » Il/elle impulse et organise des actions en lien avec les habitants ;
- » Il/elle veille à l'intégration des actions et des projets dans une approche globale et s'assure de l'évaluation des projets mis en œuvre ;
- » Il/elle est particulièrement en appui de la directrice de territoire pour le déploiement des projets phares du projet de territoire : St Bruno et Presqu'île.
- » Il/elle élabore une stratégie de communication et de mobilisation

Animation et coordination

- » Il/elle anime des réseaux d'acteurs, il est moteur et ressource du partenariat local et sait fédérer durablement les acteurs. A ce titre, il est force de proposition auprès de la directrice de territoire pour l'organisation des coordinations de secteur ;
- » Il/elle anime avec l'ADL la réunion Inter structures bi mensuelle avec les partenaires du secteur 1 ;
- » Il/elle crée les temps et les espaces adéquats à l'accompagnement des démarches ;
- » Il/elle anime en direct certains espaces d'échanges et de participation ;
- » Il/elle soutient et développe une dynamique partenariale.

Profil

- » Bonne connaissances des dynamiques de développement local, des dispositifs de démocratie locale.
- » Croyance forte dans la capacité des citoyens à pouvoir agir sur ce qui les concerne et dans l'intérêt des démarches de démocratie participative
- » Savoir-faire liés à la conduite de projet.
- » Aptitudes :
 - Capacité à travailler en relation avec les habitant-es et des associations peu professionnalisées, à l'animation de collectifs et de réunions publiques.
 - Savoir animer un groupe des réseaux d'acteurs.
 - Faire preuve d'objectivité et de capacité d'écoute.
- » Capacité :
 - à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre.
 - d'adaptation, d'autonomie et d'ouverture.
 - d'écriture, d'analyse, de réflexivité sur le travail
 - à travailler en transversalité

Conditions de travail

- » Disponibilité (travail ponctuellement en soirée et week-end).
- » Etre titulaire du permis B.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Valérie CHENEVIER,
Directrice, Tél : 04 76 48 89 00**

